



représentation
international
innovation sociale
fédéralisme
formation
jeunesse

CHARTRE DES ASSOCIATIONS ÉTUDIANTES EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT DURABLE



Préambule

Le développement durable représente l'un des principaux défis pour notre société. Consciente de l'urgence d'une transition, une large partie de la jeunesse appelle aujourd'hui à une société plus juste et plus durable. Ainsi, les associations étudiantes prennent toute la mesure de leur responsabilité. Elles se mobilisent pour des changements dans notre société et notamment sur les campus pour construire une société plus durable (accès à l'alimentation avec les AGORAé, promotion du tri des déchets recyclables, sensibilisation à la santé et la citoyenneté, mise à disposition de cendrier de poche, etc.)

La FAGE, première organisation étudiante représentative, à un rôle d'entraînement et d'information vis-à-vis du reste de la société.

Les associations étudiantes portent de multiples propositions et gèrent de nombreux services qui s'inscrivent dans un mouvement plus global. La FAGE souscrit ainsi à l'article 3 de la convention cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (affirmant qu'il est nécessaire «de préserver le système climatique dans l'intérêt des générations présentes et futures, sur la base de l'équité»).

« L'éducation et la formation à l'environnement doivent contribuer à l'exercice des droits et devoirs définis par la présente Charte. » (ARTICLE 8 de la Charte de l'Environnement de 2004)

Les actions de la FAGE s'inscrivent également dans le cadre des 17 objectifs de développement durable définis par l'Organisation des Nations Unies (présentés ci-contre).

Alors que le changement climatique est de plus en plus présent dans notre quotidien, que les inégalités sociales sont de plus en plus criantes, les associations étudiantes, porteuses d'un projet global, s'engagent dans la transition écologique.



Les 11 engagements formalisés ci-dessous englobent l'ensemble des dimensions du développement durable. Cette charte permet ainsi aux responsables associatif-ve-s de s'emparer des enjeux liés au développement durable tout en portant des actions pour entraîner des changements au sein des associations et des campus.



Enfin, la FAGE, soucieuse de permettre aux associations de réaliser pleinement les objectifs qu'elles se fixent, met à disposition des outils, notamment un calculateur carbone, un accompagnement quotidien et continuera d'en développer de nouveaux.



Une fois cette charte signée, vous vous engagez à mettre en œuvre des actions concrètes pour réaliser les engagements ci-contre. Pour cela, vous disposez d'une grille d'engagement co-construite avec les associations signataires. Cette grille vous permet de situer chacune de vos actions sur une échelle d'engagement.



La FAGE peut vous accompagner au quotidien dans toutes vos démarches liées au développement durable (conseil dans le montage et le suivi de projet, construction de formation, accompagnement global de la démarche de développement durable...) et la mise en place d'un calcul des émissions carbone de votre association via le Calculateur Carbone libre des organisations étudiantes (CCloé).



Engagements

L'association signataire s'engage à mettre en œuvre les trois engagements obligatoires suivants :

- o Sensibiliser les étudiant.e.s et plus globalement les jeunes aux objectifs de développement durable;
- o Engager une démarche d'amélioration ou tendre vers des événements et des actions inclusifs, non-discriminants et accessibles à tou.te.s ;
- o Adopter une approche participative dans l'élaboration et l'exécution des projets.

Pour accroître son engagement en faveur du développement durable, chaque association signataire choisit au moins trois engagements facultatifs qu'elle souhaite mettre en avant :

- o Participer activement à la prévention et à la promotion de la santé auprès des étudiant.e.s et plus globalement des jeunes ;
- o Favoriser le développement des compétences des bénévoles de l'association ;
- o Promouvoir, auprès des institutions académiques, des enseignements tenant compte des enjeux du développement durable ;
- o Favoriser une consommation responsable et respectueuse de l'environnement ;
- o Être force de proposition pour défendre une société tournée vers la transition écologique ;
- o S'engager dans une démarche d'évaluation ;
- o Favoriser le bien-être des militant.e.s ;
- o Adopter une démarche collective avec les acteur.trice.s locaux.ales dans l'élaboration des solutions ;

Signature

Je soussigné.e :
Président.e de :
S'engage à mettre en oeuvre les engagements cités.

Téléphone mobile :
Courriel :

Date de renouvellement du bureau : / /

Fait à Le / /

Signature :

Contacts :

L' équipe nationale de la FAGE vous accompagne au quotidien dans toutes vos démarches liées au développement durable : conseil dans le montage et le suivi de projet, construction de formation et mesure des émissions carbone de votre association via le Calculateur Carbone libre des organisations étudiantes (CCloé).

Pour toute demande ayant trait au développement durable ou à une de ses composantes,
vous pouvez contacter :

Enrique BARROSO RODRIGUES – Vice-président en charge de l'Innovation Sociale
Innovation.sociale@fage.org – 07.77.94.23.29

Elodie DUCOURET – Chargée de projet
Ile-de France - Centre Val de Loire - Nouvelle Aquitaine
elodie.ducouret@fage.org – 07.76.63.22.70

Nadja O'NEILL – Chargée de projet
Bourgogne Franche-Comté, Bretagne, Grand Est
nadja.oneill@fage.org – 06.17.85.01.39

Nathalie BOUFFIOUX – Chargée de projet
Auvergne - Rhône-Alpes, PACA, Occitanie
nathalie.bouffioux@fage.org – 06.13.15.70.26

William BOHSSEIN – Chargé de projet
Hauts-de-France, Normandie, Pays de Loire
william.bohssein@fage.org – 07.77.94.23.28